



ATTRIBUTION DES PLACES DE PARKING DANS LA COURS DES ECOLES

Un parking temporaire va être installé dans la cours des écoles **du vendredi 07 juillet au soir au dimanche 27 août 2023 au soir.**

Les candidatures, pour obtenir un emplacement, sont à adresser à l'adresse mail suivante : mairie@villedieu-vauchuse.fr ou bien par courrier.

La priorité est donnée aux résidents du centre village, ne disposant pas d'un garage et justifiant d'une activité professionnelle.

Le tarif est de 60 € (chèque) pour la période estivale (ou bien 30 euros par mois, selon les disponibilités) et sous réserve du versement d'une caution de 60 € (chèque).

La mairie décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration dans l'enceinte du parking.

Le Maire et son conseil municipal

*un emplacement par foyer fiscal